



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02374

Numéro SIREN : 792 114 324

Nom ou dénomination : 3G TRADING

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2017 sous le numéro de dépôt 15326

Eléments d'identification

M DJEBBAR ABDEL ILLAH

101 RUE PARIS

92110 CLICHY

FRANCE

N° d'adhérent : 20142510069494

Pour le compte de :

SASU 3G TRADING

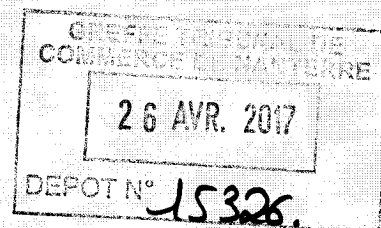
792 114 324

101 RUE DE PARIS

92110 Clichy

Période déclarée : 2014

Date limite de dépôt : 15/05/2015



Eléments déclarés

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2014)

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2- Adresse du siège social

Numéro, type et nom de voie

101 RUE DE PARIS

Code postal

92110

Ville

CLICHY

Pays

FRANCE

RÉSULTAT FISCAL ET ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1- Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux de 33 1/3%

Bénéfice

imposable au

taux de 15%

3 105

Déficit (Report du
2033B)

0

AUTRES INFORMATIONS

4- Identité et signature du déclarant

Titre

MONSIEUR

Nom

DJEBBAR ABDEL
ILLAH

Qualité

PRESIDENT

Date de signature

19/05/2015

Lieu de signature

CLICHY

Formulaire 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2010)

IDENTITÉ ET COORDONNÉES DES MEMBRES DES SOCIÉTÉS

Identités et coordonnées des membres

	Titre	Monsieur	Nom, Prénom	DJEBBAR ABDEL ILLAH
	Qualité			PRESIDENT
1	Numéro, type et nom de voie	5 RUE ROBERT LAVERGNE		
	Code postal	92600	Ville	ASNIERES SUR SEINE
	Pays	FRANCE		

Sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non

	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2014
1			

A titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits

2 304

Formulaire 2033A (applicable à compter du 01/12/2014)

1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	98 000		98 000
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	2 000	692	1 308
Immobilisations financières (1)	7 815		7 815
TOTAL I (5)	107 815	692	107 123
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises	13 000		13 000
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)			0
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	7 887		7 887
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	20 887	0	20 887
TOTAL GENERAL (I + II)	128 702	692	128 010

1 - Capitaux propres			
Capital social ou individuel			10 000
Réserve légale			1 000
Report à nouveau			1 172
Résultat de l'exercice			2 639
TOTAL I			14 811
3 - Dettes			
Emprunts et dettes assimilées (4)			77 751
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			13 311
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4)		11 950	22 136
TOTAL III			113 198
TOTAL GENERAL (I + II + III)			128 009

Formulaire 2033B (applicable à compter du 01/12/2014)

- Produits d'exploitation	Exercice N
---------------------------	------------

Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	164 930
Autres produits		1
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		164 931
- Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		128 907
Variation de stock (marchandises)		-1 000
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		508
Autres charges externes dont crédit-bail mobilier	dont crédit-bail immobilier	26 776
Rémunérations du personnel		2 897
Charges sociales		1 209
Dotations aux amortissements		400
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	1
Total des charges d'exploitation (II)		159 698
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		5 233
- Produits et charges divers		
Charges financières (V)		2 127
Impôts sur les bénéfices (VII)		466
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		2 640
	Bénéfice	Déficit
	2 640	0
- Réintégrations de l'exercice		
Provisions non déductibles		0
Impôts et taxes non déductibles		466
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	3 106	0
2- RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	3 106	0
Effectif moyen du personnel		1
	dont apprentis 0	dont handicapés 0
Effectif affecté à l'activité artisanale		0
Montant de la T.V.A. collectée		14 076
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		11 287

Formulaire 2033C (applicable à compter du 31/12/2013)

IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	98 000			98 000	
Autres				0	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels	2 000			2 000	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles	7 815			7 815	
Immobilisations financières					
				0	
TOTAL rubrique I	107 815	0	0	107 815	0

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	292	400		692
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL rubrique II	292	400	0	692

Formulaire 2033D (applicable à compter du 01/12/2014)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case	X
---	---

Formulaire 2033E (applicable à compter du 01/12/2014)

Ventes de marchandises	164 930
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	1

TOTAL 1

164 931

CONSUMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS

Achats de marchandises (droits de douane compris)	128 907
Variation de stocks (marchandises)	-1 000
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	508
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	13 887
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	1
TOTAL 2	142 303

Calcul de la valeur ajoutée (TOTAL 1- TOTAL 2)

22 628

VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE) 22 628

Formulaire 2033F (applicable à compter du 01/12/2014)

2033F LISTE DES PERSONNES DU CAPITAL SOCIAL

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires	1	Nombre total de parts ou d'actions	100
personnes physiques de l'entreprise		correspondantes	

2033F LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	MONSIEUR		
Nom patronymique	DJEBBAR ABDEL ILLAH	Nom marital	
Nombre de part		100 Pourcentage de détention	100%
Date de naissance	16/04/1968	Pays de naissance	FRANCE
Code postal de naissance	99	Commune de naissance	
Numéro, type et nom de voie	5 RUE ROBERT LAVERGNE		
Code postal	92600	Ville	ASNIERES SUR SEINE
Pays	FRANCE		

Formulaire 2033G (applicable à compter du 31/12/2013)

2033G LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société dépend)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

X

Formulaire 2059H (applicable à compter du 31/12/2010)

2059H LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société dépend)

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

Formulaire 2059I (applicable à compter du 31/12/2005)

2059I LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société dépend)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

Formulaire ANNEXLIB01 (applicable à compter du 31/12/2005)

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

X

Formulaire 2069RCI (applicable à compter du 01/12/2014)

Formulaire néant

X

SASU 3G TRADING
Au capital de 5 00,00 EUROS
Siège Social :
101 RUE DE PARIS
92110 Clichy
SIRET : 79211432400017

RAPPORT DE GESTION
DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2015

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2014 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, le rapport de gestion ainsi que tous les comptes annuels dudit exercice.

Pour information, il vous a été adressé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, savoir :

- Les comptes annuels et le texte des résolutions soumises à votre vote

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé sont présentés en conformité avec la loi comptable n° 82/3530 du 30 avril 1983 et du décret n° 83/1020 du 29 novembre 1983.

Vous trouverez, en annexe, de façon détaillée, les principales informations comptables.



COMPTE RENDU DES PRINCIPALES INFORMATIONS COMPTABLES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2014:

RESULTATS – AFFECTATION
— — — — —

Examen des comptes et résultats.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, le chiffre d'affaires s'est élevé à 164931,00 €, Contre 130344,00 € de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2897,00 € contre 0,00 € de l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales s'élève à 1209,00 € contre 0,00 € de l'exercice précédent

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteints un total de 159699, 00 € contre 126196,00 € de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 5232,00 € contre 4149,00 € de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- des produits exceptionnels de 0,00 € contre 0,00 € de l'exercice précédent.
- des charges exceptionnelles de 0,00 € contre 0,00 € de l'exercice précédent.
- des charges financières de 2127,00 € contre 0,00 € de l'exercice précédent.
- de l'impôt sur les sociétés de 466,00 € contre 383,00 € de l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2014 se traduit par un bénéfice de 2639,00 € contre 2172,00 € de l'exercice précédent.

L'associé unique décide d'affecter de la manière suivante le résultat de l'exercice 2014 et des report antérieurs d'un montant total de 3811,00 €.

- Report à nouveau	:	3811,00 €
- Distribution de dividendes	:	0,00 €

Fait à CLICHY.
Le, 30 JUIN 2015

LE PRESIDENT



SASU 3G TRADING
Au capital de 5 00,00 EUROS
Siège Social :
101 RUE DE PARIS
92110 Clichy
SIRET : 79211432400017

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2015

L'an Deux Mille Quinze
Le 30 JUIN à 16 Heures,
CLICHY,

M. DJEBBAR ABDEL ILLAH, demeurant au 03 RUE ROBERT LAVERGNE
92600 ASNIERES SUR SEINE,

Propriétaire des 100 parts de 1 euros composant le capital social de la société
SASU 3G TRADING et donc associé unique de ladite société, cumulant cette
qualité avec celle de gérant unique de cette société,
A, préalablement au vote des décisions relatives à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31/12/2014, exposé ce qui suit:

Exposé

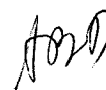
En sa qualité de seul gérant de la société SASU 3G TRADING, M. DJEBBAR
ABDEL ILLAH, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan,
compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2014.

Décision à prendre

Elles concernent :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2014,**
- l'affectation des résultats,**
- les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,**

L'associé unique a, en conformité des dispositions de l'article L. 223-31 du Code
de commerce, pris les décisions suivantes:



PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve dans le délai légal les comptes annuels, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2014, établis par ses soins, lesquels laissent apparaître un bénéfice de 3639.00 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion dont il confirme les termes en tant que de besoin.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014 et des report antérieurs d'un montant total de 3811,00 €.

3811.00 euros au report à nouveau

TROISIEME DECISION

L'associé unique, en conformité des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, prend acte de la poursuite pendant l'exercice clos le 31/12/2014 des conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2014 et consistant en un salaire de 2304,00 € versé au gérant au titre de l'année 2014.

QUATRIEME DECISION

De tout ce que dessus, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal, lequel a été établi sur le registre de ses décisions, conformément à la loi.

Monsieur DJEBBAR ABDEL ILLAH

